
Développement du compostage collectif en pied d'immeuble

Sirtom de la Vallée de la Grosne

Za du Pré Saint Germain
16 Rue Albert Schmitt
71250 Cluny

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Anaëlle Morisot

prevention@sirtomgrosne.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Depuis 2010, le SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE, la COMMUNAUTE DE COMMUNE DU TOURNUGEOIS et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MACONNAIS VAL DE SAONE, se sont engagés dans un programme local de prévention des déchets (PLP Sud Bourgogne) dont les objectifs sont de réduire la toxicité et les quantités de déchets produits sur le territoire.

Afin de parvenir à l'objectif de diminution de 7% des ordures ménagères, le PLP Sud Bourgogne a décidé de développer le compostage collectif en pied d'immeubles en partenariat avec les bailleurs sociaux.

Le compostage collectif permet ainsi de diminuer les impacts liés au transport et à l'élimination des déchets tout en produisant un amendement organique (engrais) gratuit pour les habitants. De plus, la mise en place d'un site de compostage collectif, permet d'apporter une solution aux habitants qui ne peuvent pas composter leurs déchets fermentescibles chez eux.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Montrer l'exemple afin de pouvoir développer le compostage collectif en pied d'immeuble dans d'autres résidences (site vitrine sur le territoire).
- Permettre aux habitants ne pouvant pas composter leurs déchets de le faire
- Réduire la quantité de déchets organiques dans les ordures ménagères
- Avec l'utilisation du compost produit, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les jardins partagés mis en place par le bailleur social
- Favoriser les échanges et la convivialité entre les habitants des immeubles (renforcement et/ou création de lien social)
- Sensibiliser les habitants des immeubles à la prévention des déchets

Résultats quantitatifs

- 2 sites de compostage collectif ont été installés aux pieds des immeubles et un site à l'entrée des jardins partagés.
- 52 foyers participent au compostage collectif sur les 286 présents (soit 18 % des foyers).

Résultats qualitatifs

- création d'un lien social entre les habitants participants au compostage
- sensibilisation des habitants à la prévention des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril 2014 : Réunion avec le bailleur social pour présenter le projet de compostage collectif en pied d'immeuble

Mai/Juin 2014 : Réalisation d'une enquête en porte à porte auprès des habitants afin de connaître leur avis sur le projet de compostage (enquête réalisée par le chargé de mission prévention et un personnel du bailleur social) et de création d'un jardin partagé.

Février 2015 : Réunion publique avec les habitants pour leur présenter le projet de compostage collectif avec remise des bio-seaux aux personnes intéressées pour utiliser le site de compostage

Installation et inauguration de la première placette de compostage collectif en pied d'immeuble. Recrutement de nouveaux participants.

Avril 2015 : Installation et inauguration de la seconde placette de compostage collectif en pied d'immeuble

Juillet 2015 : Installation et inauguration de la troisième placette de compostage collectif à l'entrée des jardins partagés (réserve de matière sèche stockée en tas) . Ce site de compostage collectif n'est pas seulement destiné aux utilisateurs des jardins partagés mais à l'ensemble des habitants.

Moyens humains

1 Chargé de mission prévention des déchets, 1 maître composteur

1 agent de la collectivité pour la livraison de broyat (en fonction des besoins)

Suivi des placettes de compostage réalisé par les agents de la collectivité et par un prestataire extérieur (1 suivi par mois réalisé par le prestataire de service)

Moyens financiers

Pour l'installation d'une placette de compostage collectif composé de 3 composteurs:

- 3 composteurs : 367 €
- Panneaux de communication sur les composteurs : 63€
- Panneau d'information devant la placette : 192€
- Bio seaux à remettre aux bénévoles : 2.88€ l'unité
- Animations réalisées par le prestataire extérieur : 250€ par animation
- Suivi de la placette de compostage par le prestataire extérieur : 50€ par suivi (1 suivi par mois)

Moyens techniques

Pour l'installation d'un site de compostage collectif composé de 3 composteurs:

- 3 composteurs de 600l
- des panneaux de communication
- des plaquettes d'information

- des bio seaux à remettre aux utilisateurs de la placette

Les composteurs sont fabriqués par l'ESAT d'Hurigny.

Le broyat est livré par un agent de la collectivité et/ou de la commune (en fonction des disponibilités).

Partenaires mobilisés

Le bailleur social - OPAC 71

Presse locale - JSL

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Projet reproductible en milieu urbain comme en milieu rural.

Difficultés rencontrées

Site de compostage en pied d'immeuble qui permet d'être une vitrine sur le territoire.

Recommandations éventuelles

Avoir des référents de sites qui suivront régulièrement le processus de décomposition et feront les relais auprès de la collectivité.

Réaliser un suivi régulier les deux premiers mois.

Penser à contacter la presse locale pour relayer les informations et promouvoir l'implication des habitants dans la prévention des déchets.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté